



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



DELIBERATION
N°2012-101 du 19 juin 2012

OBJET Tarifs publicité magazine Escapades.

Rapporteur : M. René SIESTRUNCK

Le 19 juin 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 juin 2012 en la salle du Conseil des Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 pour la délibération n°2012-60
30 à partir de la délibération n°2012-61
31 à partir de la délibération n°2012-71
29 à partir de la délibération n°2012-86
28 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de pouvoirs : 2 jusqu'à la délibération n°2012-89
3 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de votes : 32

M. Anthony SAINT MAXENT est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Marie-Hélène PONSART, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2012-61), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n°2012-89), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henri RAOUX, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE (à partir de la délibération n°2012-71), Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE

Avait donné pouvoir : M. Gérard FROMM à Mme Aurélie POYAU
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE à partir de la délibération 2012-90

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la CCB a lancé un marché pour la conception, la réalisation et la mise en page du magazine du magazine ESCAPADES pour les trois étés à venir ;

Considérant que cette prestation a été confiée à La société A Plus d'1 Titre pour un montant de 13 200 € HC ;

Considérant qu'il est envisagé de financer en partie par l'insertion d'espaces publicitaires ;

Vu l'avis de la commission "Administration Générale et Finances" en date du 16 janvier 2012,

Vu l'avis de la commission "Culture et Communication" en date du 15 mars 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 17 avril 2012,

Le Conseil communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de grille tarifaire ci-dessous :

Pagination	Pleine page	½ page
2 ^o de couverture (retourne)	2 500 €	1 500 €
3 ^o de couverture (dernière de couverture)	2 500 €	1 500 €
4 ^o de couverture (dernière de couverture)	5 000 €	3 000 €

- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à mettre en place cette grille tarifaire pour le financement du magazine ESCAPADES
- Donne tous les pouvoirs à Monsieur le Président ou son représentant pour procéder à la vente desdits espaces publicitaires auprès de sociétés locales ou nationales.

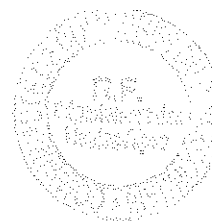
Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 27 JUIN 2012

Date affichage : 29 JUIN 2012